

**« HOMMES D’AFFAIRES » VERSUS « PROFS DE FAC ».
LA NOTABILISATION PARLEMENTAIRE D’UN PARTI DE
MILITANTS AU MAROC***

Mounia Bennani-Chraïbi

Résumé

Le parlement marocain poursuit son processus de diversification et de notabilisation, dans un contexte de consolidation du pouvoir monarchique. Les recodifications des filières privilégiées d’entrée dans l’assemblée des représentants s’intriquent avec les recompositions des clivages et des alliances sociopolitiques. L’Union socialiste de forces populaires est un analyseur privilégié de ces transformations. Dix ans après la coalescence d’un front autour de la royauté, en lien avec la mutation de la gauche et avec l’appréhension par les uns et les autres des nouvelles « classes dangereuses », symbolisées par l’épouvantail de l’islamisme, l’ancien parti de militants s’est métamorphosé, à l’échelle électorale, en parti de notables.

La « représentation » parlementaire est à la fois une « mise en scène » et une tentative d’institutionnaliser des compromis, des équilibres sociaux et politiques bien fragiles. Pour examiner le rôle des élections législatives dans le recrutement des élites politiques, l’approche sociographique du personnel parlementaire se révèle une entrée éclairante.

Par-delà les petits et les grands enjeux affichés, par-delà la comptabilité électorale et sans trop s’étendre sur les vicissitudes des interventions de l’administration, ce texte se veut une contribution à l’observation du processus de diversification et de notabilisation d’une grande partie des représentants de la nation, dans un contexte de

* Cet article est dédié à la mémoire de Rémy Leveau. Je remercie Abdelaziz Bennani, Raymond Benhaïm, Jean-Noël Ferrié et Olivier Fillieule pour leur lecture attentive d’une première version de ce texte, qui nous a fourni une nouvelle occasion pour des échanges très stimulants. Ma gratitude va aussi aux acteurs politiques et aux élus qui ont bien voulu se prêter à l’exercice de l’entretien sociologique.

consolidation du pouvoir monarchique au Maroc. Je souhaite, en particulier, analyser les variations des clivages et des alliances sociopolitiques en lien avec les recodifications des filières privilégiées au sein de l'un des hauts lieux de la scène politique instituée¹.

Après un rappel des évolutions du recrutement parlementaire depuis l'indépendance, je me pencherai sur l'un des faits marquants des législatives de septembre 2007 : non pas la surprenante absence d'un raz-de-marée islamiste, mais la mutation de la physionomie des élus de la principale organisation de gauche, concomitante avec leur reflux électoral, et plus précisément la transformation – à l'échelle électorale – d'un parti de « militants » en un parti de « notables ».

La production des élites parlementaires : de la polarisation à la fragmentation

Une forte continuité semble imprégner l'histoire du recrutement politique au Maroc. Avant l'avènement du Protectorat en 1912, les chefs tribaux dominent le monde rural et, dans les villes, les élites dirigeantes appartiennent aux familles bourgeoises andalouses (Fès, Tétouan, Meknès, Salé), actives dans le négoce et l'artisanat, aux familles makhzénienne peu anciennes, dépendantes de la Maison royale, et aux *chorfa*, descendants du prophète, qui arbitrent les conflits, en lien avec leur prestige social. Durant le Protectorat, l'école française assure la reproduction des notables citadins, tandis que l'armée constitue plutôt la filière de prédilection pour les élites rurales. Quant au *leadership* du Mouvement national, il se puise essentiellement au sein de la bourgeoisie citadine².

Alliés dans la lutte nationaliste, monarchie et Mouvement national entrent en concurrence après l'indépendance en 1956. Craignant les visées hégémoniques des nationalistes, les prétentions des élites urbaines et les soubresauts prolétaires, la royauté instaure le pluripartisme et renverse ses alliances : les notables ruraux sont érigés en « défenseurs du trône »³. Dans ce contexte, le Parlement est moins pensé comme un lieu de pouvoir que comme instrument de contrôle de

1. J'ai effectué des enquêtes de terrain, notamment pendant les législatives de 2002 et de 2007, à Casablanca, à Rabat et au Nord du Maroc. Des entretiens ont eu lieu avec des élus de l'USFP pendant le printemps 2008.

2. MARAIS O., « La classe dirigeante au Maroc », *Revue française de science politique*, vol. XIV, n° 4, 1964, p. 718.

3. LEVEAU R., *Le fellah marocain défenseur du trône*, Paris, Presses de la FNSP, 1985 (1976).

la classe politique et de cantonnement des concurrents potentiels. Pour autant, les variations dans le temps de sa composition ne sont pas redevables aux seules stratégies monarchiques.

Les analyses électorales effectuées par Rémy Leveau durant les années 1960 permettent de dégager des « blocs massifs de tendances opposées »⁴, reflétant des clivages géographiques, sociaux, culturels. Implanté dans les cités anciennes et les grandes plaines agricoles du Nord, l'Istiqlal, créé en 1944, apparaît comme le parti de la « vieille garde bourgeoise », nationaliste, citadine et commerçante. L'Union nationale des forces populaires (UNFP), née en 1959 d'une scission au sein de l'Istiqlal, émerge comme un « groupe de petite bourgeoisie et de classe moyenne », plus jeune, plus modeste, regroupant de nombreux intellectuels de formation moderne (avocats, enseignants, étudiants), plutôt de gauche. Son électorat se situe dans les grandes villes industrialisées et les campagnes du Sud du Maroc (en raison de l'influence exercée par l'Armée de libération, dont les membres sont demeurés proches de l'UNFP)⁵. Cristallisée par la compétition entre monarchie et Mouvement national (Istiqlal et UNFP), la principale ligne de clivage politique des années 1960 est celle qui sépare les zones urbaines et un monde rural, encadré par les élites locales, élues ou administratives⁶, constituées par des propriétaires fonciers, sensibles au statut de la terre. Inversement, les villes, qui ne regroupent que 20 % de la population, apparaissent davantage perméables aux discours de l'opposition, formée par le Mouvement national. Après un demi-siècle de transformations accélérées (population rajeunie et majoritairement urbaine, etc.), qu'est-il advenu de la configuration marquée par la confrontation entre notables ruraux « défenseurs du trône » et héritiers citadins du Mouvement national ?

Un processus de fragmentation met fin à la polarisation des années soixante. A la suite des tentatives de coups d'État au début des années 1970, l'érection de l'affaire du Sahara en priorité nationale permet à la monarchie d'amorcer la stabilisation du régime, de reformuler un pacte, et de tenter d'élargir ses bases sociales au-delà du monde rural. Après avoir fait obstacle à une alliance entre aristocratie foncière

4. CHAMBERGEAT P., « Les élections communales marocaines du 29 mai 1960, *Revue française de science politique*, vol. XI, n°1, 1961, p. 117.

5. LEVEAU R., *op.cit.*, 1985. WATERBURY J., *Le commandeur des croyants. La monarchie marocaine et son élite*, Paris, PUF, 1975.

6. MARAIS O., « Élités intermédiaires, pouvoir et légitimité dans le Maroc indépendant », *Annuaire de l'Afrique du Nord 1971*, vol. X, 1972, p. 179-201.

et élites urbaines, la royauté entreprend de casser l'hégémonie des nationalistes et de la gauche dans les villes, aussi bien par le bâton que par la carotte. En 1973, elle assure l'enrichissement rapide d'une partie de la bourgeoisie, grâce à la marocanisation et aux facilités en matière de crédits bancaires. Parallèlement, elle se lance dans une course de recrutement des « cadres urbains ».

Cette nouvelle dynamique ne manque pas de se traduire au niveau des filières de production des parlementaires. Particulièrement jeune (75 % des élus de 25 à 44 ans), l'assemblée élue en 1977 exprime en effet l'ouverture sur les classes moyennes, les cadres et les fonctionnaires. Si l'appartenance au monde rural demeure un vivier privilégié, la dimension urbaine est confortée⁷. Alors que les agriculteurs sont importants au sein de l'Istiqlal et du MP, l'Union socialiste des forces populaires (USFP)⁸ et le Parti du progrès et du socialisme (PPS)⁹ continuent à apparaître comme des partis d'enseignants. La diversification caractérise plutôt les « Indépendants », catégorie construite et soutenue par l'Administration, désignant les candidats qui se présentent en dehors de l'investiture des partis¹⁰, et qui en 1978 rejoindront en grande partie le Rassemblement national des indépendants (RNI), fondé par Ahmed Osman, ancien Premier ministre et beau-frère de Hassan II.

La tendance se consolide en 1984, à la suite des premières retombées sociales du Programme d'ajustement structurel. L'accompagnement de la naissance de l'Union constitutionnelle (UC) en 1983 par l'Administration est la principale nouveauté de ce scrutin. Surnommé « cocotte-minute », ce parti emprunte à l'ustensile de cuisine l'idée de « cuisson » accélérée, car à peine né il emporte les élections. Sa vocation consiste à conquérir la « génération d'après l'Indépendance », à mobiliser les jeunes, les fonctionnaires, les cadres, les membres des professions libérales qui demeurent en dehors du jeu politique¹¹.

7. SEHIMI M., *Étude des élections législatives au Maroc*, Casablanca, Somadec, 1979, p. 98.

8. Né en 1975 d'une scission au sein de l'UNFP entre l'aile de Rabat, constituée par les dirigeants, les intellectuels et les jeunes du Parti, et l'aile de Casablanca, dominée par les syndicalistes.

9. Le dernier nom pris par le Parti communiste marocain créé en 1943.

10. SANTUCCI J.-C., « Les élections législatives marocaines de juin 1977 », dans *Développements politiques au Maghreb*, Paris, Éditions du CNRS, 1979, p. 221.

11. SEHIMI M., « Les élections législatives au Maroc », *Maghreb-Machrek*, n°107, 1985, p. 23-51, p. 44.

Le Parlement élu en 1993 reflète un changement de tendance, aux dépens de l'Administration et des agriculteurs. Il « n'a désormais plus pour vocation d'encadrer primordialement les élites traditionnelles : il est devenu un lieu de récupération des élites urbaines ou urbanisées, recrutées principalement au sein des professions modernes»¹².

Une inflexion fondamentale se produit vers la fin des années 1990, à la suite de l'« alliance » entre monarchie et héritiers du Mouvement national. Tout en se ressourçant dans les narrations de la lutte pour l'indépendance et de la transition démocratique, son principal registre de justification est « la gravité de la situation ». Explicitement, le Maroc serait « au bord de la crise cardiaque »¹³. Implicitement, la fin du règne de Hassan II est imminente, et une appréhension particulière est suscitée par l'affirmation de plus en plus grande d'une contre-élite à référentiel islamique, recrutant dans les couches moyennes et les catégories populaires des grandes villes. Au Parlement, le Parti de la justice et du développement (PJD)¹⁴ fait une percée « encadrée » et succède à la gauche dans la tribune de l'opposition. Face à la perte progressive de ses bases sociales populaires, ayant cessé de constituer une alternative, l'USFP opte pour l'« alternance consensuelle », dans le cadre de la Koutla¹⁵. Se profile aussi un espoir indicible mais très vite déçu : que l'alliance avec la monarchie et l'accession au gouvernement permette aux instances dirigeantes du parti de gauche de reprendre en main une organisation divisée.

La constitution d'un front élargi autour de la monarchie est incarnée par de nouvelles figures de députés, dès le scrutin de 1997, marqué par l'instauration d'un Parlement bicaméral. La chambre des représentants élue au suffrage direct, en 1997 et encore davantage en 2002, révèle la montée en flèche de la catégorie des « entrepreneurs »¹⁶. Dorénavant, deux filières de recrutement des représentants dominant : d'une part, les enseignants, revigorés par la très forte progression des élus du PJD (42 sièges en 2002) ; d'autre part, ceux qui figurent dans les

12. PAREJO M.-A., « A la recherche des élites régionales au Maroc », dans SEDJARI A. (dir.), *Élites, gouvernance et gestion du changement*, Paris, L'Harmattan-Gret, 2002, p. 144.

13. D'après Hassan II, lors de son discours de présentation du bilan de la Banque mondiale en 1996.

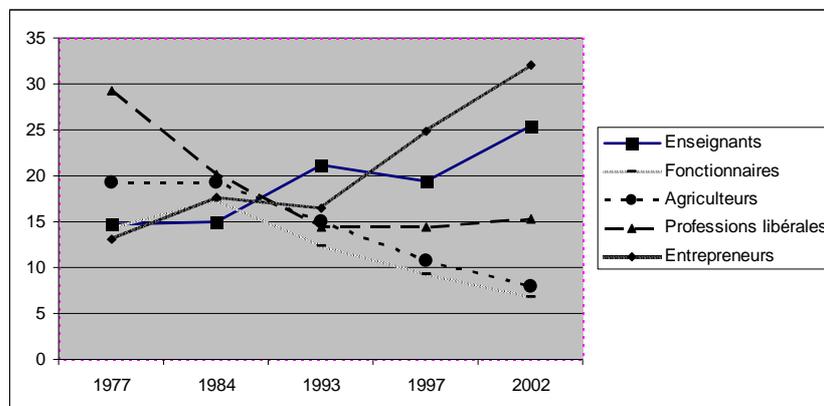
14. Nom donné en 1998 au Mouvement populaire constitutionnel et démocratique (MPCD) – dirigé depuis 1967 par Dr. Khatib, un proche du palais – après l'accueil en son sein de membres du Mouvement unicité et réforme.

15. Coalition entre l'USFP, l'Istiqlal et le PPS constituée en 1992.

16. CATUSSE M., « Les coups de force » de la représentation » dans BENNANI-CHRAIBI M., CATUSSE M., SANTUCCI J.-C., *Scènes et coulisses de l'élection au Maroc*, Paris, Karthala, 2004, p. 58.

statistiques sous les étiquettes « commerçants », « industriels », puis « hommes d'affaires », « directeurs de société », « entrepreneurs ».

Graphique n°1 : Filières de recrutement des parlementaires marocains entre 1977 et 2002¹⁷



Les viviers socioprofessionnels qui prédisposent à l'entrée en politique dans une démocratie comme la France¹⁸, comme les professions libérales, l'enseignement, la fonction publique, sont ainsi concurrencés au Maroc par d'autres, ne serait-ce qu'à l'échelle parlementaire : les « agriculteurs » au départ, les « entrepreneurs » pour finir. Or, cet aspect est difficilement lisible si on ne le croise pas avec les types de

17. Ce graphique est à lire avec beaucoup de précautions. Il a été constitué sur la base du tableau qui figure dans BENNANI-CHRAÏBI M., « Introduction. Représenter et mobiliser dans l'élection législative au Maroc » dans BENNANI-CHRAÏBI M., CATUSSE M., SANTUCCI J.-C., (dir.) *Scènes et coulisses de l'élection au Maroc. Les législatives de 2002*, Paris, Karthala, 2004, p. 27. En premier lieu, les sources des données présentées ici en pourcentages sont hétéroclites : pour les scrutins de 1977 et 1984, voir CLAISSE A., « Elections communales et législatives au Maroc (10 juin 1983 – 14 septembre et 2 octobre 1984) », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1984, p. 665 ; pour 1993 et 1997, voir CATUSSE M., « Economie des élections au Maroc », *Maghreb-Machrek*, n°168, avril-juin 2000, p. 60 ; pour 2002, des données ont été livrées par le site du ministère de la Communication. Au moment de la rédaction de ce texte, les chiffres de 2007 ne sont pas disponibles. En deuxième lieu, biais fondamental, les chiffres de 1977, 1984, 1993 se rapportent à une seule chambre (dont le 1/3 était élu au scrutin indirect). Pour 1997 et 2002, j'ai choisi de ne retenir que les données concernant la chambre des Représentants, élue au suffrage direct depuis l'instauration du bicaméralisme en 1996. Enfin, il importe de souligner que la catégorie figurant sous l'étiquette « entrepreneurs » n'apparaît pas dans les différentes données sous la même appellation : en 1977 et en 1984, il est question de « commerçants » et d'« industriels » ; depuis 1993, la catégorie « industriels » a disparu ; en 2002, celles d'« hommes d'affaires » et de « directeurs de société » ont fait leur entrée dans les sources ministérielles. C'est dire que ce graphique ne fait que dessiner des tendances de manière assez imparfaite.

18. Voir entre autres : LEVEQUE S., « L'entrée en politique ». Bibliographie sur les conditions sociales de la professionnalisation et de la « réussite » politique en France », *Politix*, n°35, 1996 ; OFFERLE M., (dir.), *La profession politique XIX^e-XX^e*, Paris, Belin, 1999.

filières d'accès, notamment le militantisme et la notabilité, qui sont en perpétuelle redéfinition dans l'histoire récente du royaume¹⁹. En lien d'abord avec les transformations sociales, économiques et culturelles qui travaillent la société ; en relation ensuite avec le changement des identités, des bases sociales et des stratégies des partis politiques eux-mêmes.

Pour aborder ces phénomènes, je me pencherai ici plus particulièrement sur le cas de l'USFP, intéressant à plusieurs titres. Après avoir constitué le symbole de l'opposition²⁰ au sein du Parlement durant plusieurs décennies, il est devenu un parti de gouvernement. Principal perdant des législatives de 2007, il est passé du 1^{er} au 5^e rang. En outre, il est violemment secoué par des crises et des scissions à répétition. Depuis sa naissance, l'aile gauche du Mouvement national s'est disloquée en 8 partis, 4 d'entre eux sont nés à la suite de la constitution du « gouvernement d'alternance » en 1998, sous l'égide de l'USFP. C'est dire que le passage de l'opposition au gouvernement a été mal digéré. Le parti a perdu le soutien de « son » syndicat, mais aussi une grande partie de sa jeunesse, et quelques figures intellectuelles. Ces mutations ne sont pas sans répercussion sur la physionomie de son groupe électoral dans la chambre des Représentants de 2007.

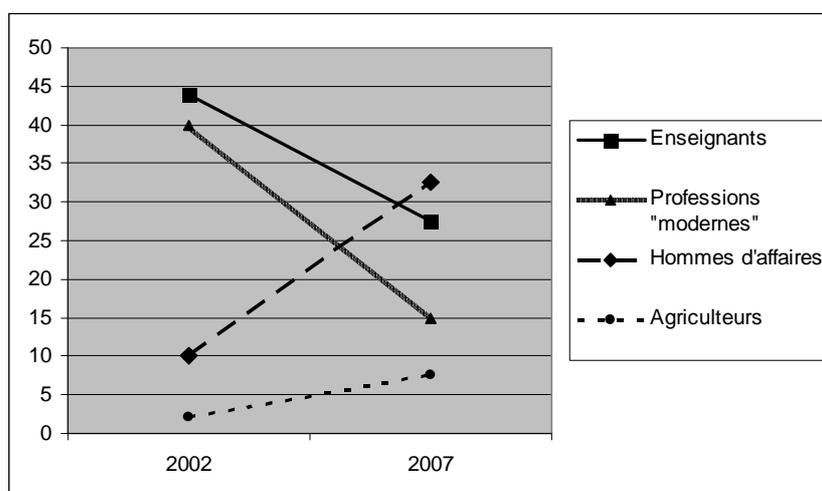
Le « relookage » des députés de l'USFP à l'aune de la mutation du parti

De 2002 à 2007, le groupe des élus de l'USFP dans la chambre des représentants s'est rétréci, passant de 50 à 38 députés, tout en se « relookant ». La concurrence entre les deux principales filières socio-économiques de recrutement à l'échelle du Parlement dans son ensemble se retrouve dorénavant dans la même équipe : les enseignants usfpéistes (11) sont pour la première fois devancés par de nouveaux venus : les « hommes d'affaire » (14) ! Comment interpréter la sanction et la mutation ? Sont-elles reliées d'une manière ou d'une autre ?

19. Sur ces mutations, voir BENNANI-CHRAÏBI M., *art. cit.*, 2002.

20. La gauche y était également représentée par le PPS et par l'Organisation pour l'action démocratique et populaire. Fondée en 1983, l'OADP puise ses racines dans l'aile du mouvement marxiste-léniniste des années 1970, en partie issue de l'UNFP. Elle a constitué le noyau dur du regroupement de plusieurs petites organisations de la nouvelle gauche, sous le label de la Gauche socialiste unifiée en 2002; puis du Parti socialiste unifié en 2005.

Graphique n°2 : Filières socioprofessionnelles des élus USFP de 2002 et de 2007²¹



En ce qui concerne la défaite électorale de l'USFP, qui s'est également traduite par la non-réélection de ministres, de plusieurs membres du bureau politique dont l'ancien président du groupe, des hypothèses pourraient être formulées. Sur le temps plus ou moins long, la sanction résulterait du processus de mutation identitaire du parti²², d'élargissement du fossé entre base militante composite et instances dirigeantes, elles-mêmes divisées : le passage au gouvernement aurait « décongelé » les contradictions internes dont la remontée en surface était relativement ralentie tant que l'organisation était dans l'opposition. Sur un autre plan, y compris des usfpéistes, évoquent les « compromissions » de l'organisation de gauche, ses silences, son soutien à la répression rampante, la rupture avec ses bases sociales traditionnelles, la course pour les portefeuilles ministériels, etc. Les désenchantés remettent également en cause le fonctionnement du parti et l'absence de démocratie interne : le mode de gouvernance fondé sur le « leadership historique » serait devenu obsolète au cours

21. Ce graphique se fonde sur des données disponibles sur le site du Parlement (pour 2002) et sur celui de l'USFP (pour 2007), que j'ai reconverties en pourcentages. Pour en faciliter la lisibilité, j'ai créé une catégorie « professions modernes » regroupant les avocats, les ingénieurs, les journalistes et les médecins.

22. Le passage au gouvernement est loin d'avoir été aussi coûteux pour l'Istiqlal, 1er en nombre de députés, 2e en nombre de voix après le PJD. Avant 1998, il avait souvent participé au gouvernement. De plus, depuis la scission de 1959, il présente plutôt un profil de parti de notables ; du fait de son mode de fonctionnement clientéliste, il s'ajuste régulièrement au marché électoral marocain.

de cette phase de libéralisation politique. Les modalités de gestion des élections de 2007 auraient, enfin, contribué à exacerber le mécontentement²³.

Après l'hémorragie subie, le parti a mené une « politique d'ouverture » afin de renforcer ses rangs. Tout d'abord, la philosophie du recrutement a fondamentalement changé. Au cours de la période plus ou moins marquée par le conflit avec la monarchie, l'USFP fonctionnait comme un parti de militants « fermé », et recrutait parcimonieusement, après vérifications et parrainages, par crainte d'intrusions policières. La manifestation publique de la réconciliation avec la monarchie et les conséquences du passage par le gouvernement ont amené les instances dirigeantes à modifier ces modalités et à ouvrir les portes aux demandes d'adhésion, y compris celles de transfuges de partis accusés dans un passé proche d'être des créations de l'Administration. Ensuite, à la veille des élections de 2007, de nouveaux critères de sélection des candidats aux législatives ont été codifiés : le capital militant a, sauf exception, cédé la place aux capitaux individuels, autrement dit à la capacité personnelle de mobiliser des soutiens et d'engranger des voix, par-delà l'appartenance au parti. C'est ainsi que des notables locaux ont été démarchés par des membres influents du bureau politique.

Croiser le profil des représentants de l'USFP élus en 2007 avec leur degré d'« ancienneté » dans le parti permet d'avancer dans la réflexion. Le gros tiers du groupe est constitué par de nouvelles recrues ; des « hommes d'affaires », dans leur écrasante majorité, ont fait gagner à l'USFP des circonscriptions, qui lui ont échappé jusque-là, notamment au Sahara : Laâyoune, Oued Eddeheb, Boujdour, Ouerzazate, Zagora, Asilal Demnat, Nador. Ces élus puisent dans deux registres distinctifs complémentaires : une position de notabilité dans leur groupe communautaire ou tribal et donc la possibilité de recourir à des stratégies identitaires, voire à un contrôle social²⁴ ; la possession de capitaux économiques qui leur assurent une notoriété active, indispensable au développement de relations de clientèle. Parmi eux, la figure saillante de Hassan Derhem, 54 ans, président de conseil

23. Parmi les nombreux points de discorde, la « politique d'ouverture » qui a marqué la sélection des candidats, mais aussi les candidatures très contestées du fils et du chef de cabinet du Premier secrétaire du parti.

24. Sur les caractéristiques des mobilisations électorales au Sahara, voir VEGUILLA V., « Le « pourquoi d'une mobilisation « exceptionnelle » : Dakhla », dans BENNANI-CHRAÏBI M., CATUSSE M., SANTUCCI J.-C., *Scènes et coulisses de l'élection au Maroc*, Paris, Karthala, 2004.

municipal, parlementaire transfuge du RNI, notable de Laâyoune, issu d'une grande tribu sahraouie, fils de résistant, et à la tête d'un imposant comptoir commercial et industriel (congélation de céphalopodes, distribution de produits pétroliers, etc.). Il n'est pas inutile de rappeler qu'au Sahara le secteur de la pêche est une activité économique centrale, créatrice de richesses et d'emplois. Outre les intérêts étrangers, les bénéficiaires d'une telle manne sont essentiellement les hauts gradés de l'armée et plus généralement les proches du Palais royal. Autrement dit, c'est une pièce fondamentale du dispositif clientélaire mis en place au Sahara par la monarchie. En « recrutant » un personnage tel que Derhem, l'USFP a donc commencé à s'insérer dans un circuit dont il a été longtemps tenu à l'écart. Il a non seulement eu accès au « *catnet* »²⁵ de l'homme d'affaires, mais aussi à ses « compétences » à jauger le potentiel de mobilisation des soutiens d'un acteur local. C'est en effet par son intermédiaire que des personnes, présentant le même profil, ont été invitées à se présenter sous les couleurs de l'USFP.

Les élues USFP de la liste nationale²⁶ constituent également de nouvelles figures à différents titres. Elles méritent une attention particulière dans la mesure où elles ont « automatiquement » accédé à la députation, non sans avoir suscité un malaise profond au sein du parti²⁷. En effet, la création d'un quota de femmes a eu deux conséquences principales. Tout d'abord, elle a attisé la compétition entre les militantes de chaque formation politique, pour un classement en position d'éligibilité sur la liste nationale établie par le parti. Car, en fonction du poids de celui-ci et de l'agencement de la liste, des candidates pouvaient être assurées d'emporter un siège, abstraction faite de l'effort qu'elles auraient personnellement consenti durant la campagne. En second lieu, une telle réforme a consolidé l'emprise des appareils partisans sur les processus de sélection, encore plus déterminante que pour les candidatures locales. Du coup, les critères

25. Le concept forgé par C. Tilly se prête bien à ce cas, à la jonction entre une catégorie et un réseau. TILLY C., *From Mobilization to Revolution*, Reading, Mass., Addison-Wesley, 1978.

26. Pour assurer une meilleure représentation des femmes au sein de la chambre des représentants et contourner la domination masculine, tant au sein de la société que dans les instances partisans, une liste nationale a été conçue dès 2002, à la suite d'un travail de plaidoyer effectué par le mouvement féminin. 295 membres sont élus au niveau des 95 circonscriptions locales ; 30 (en pratique des femmes) à l'échelle d'une circonscription nationale. Sur un bulletin unique, les électeurs sont invités à indiquer deux choix : le premier à l'endroit de la liste des candidatures au niveau de la circonscription locale (liste locale), le second se rapportant à la liste des candidatures au niveau de la circonscription nationale (liste nationale).

27. L'élaboration de cette liste a en effet provoqué une crise, au terme de laquelle quatre membres du bureau politique « mal classées » s'en sont retirées en signe de protestation.

qui président à l'agencement de la liste sont révélateurs des stratégies adoptées : militantisme ou « familialisme » et clientélisme ? Ancienneté et expérience politique ou « nouveauté » et « ouverture » sur d'autres secteurs de la société, de manière à favoriser le renouvellement générationnel, l'équilibre régional et les alliances opportunes ? Dans le cas de l'USFP, c'est l'« ouverture » qui l'a emporté. Parmi les cinq élues sur la liste nationale, l'on compte : une militante issue du Parti socialiste démocratique²⁸ (S. Saadi, 65 ans); deux profils « entrepreneurial » et/ou « technocratique » (S. Karkri-Belkeziz, 46 ans, « entrepreneur », présidente fondatrice de l'Association des femmes chefs d'entreprise du Maroc ; N. Lahrichi²⁹, 60 ans, professeure universitaire, conseillère auprès du Premier ministre jusqu'en 2005, PDG de la Société marocaine d'assurance à l'exportation) ; un profil notabiliaire et régional (F. Boussola, 40 ans, appartenant au réseau familial du notable sahraoui H. Derhem) ; et enfin une illustration du renouvellement générationnel (A. Guellaa, 33 ans, avocate, militante usfpéiste depuis ses années d'université).

Latéfa Jbabdi est l'une des quatre femmes à avoir gagné à l'échelle d'une circonscription locale, la seule sous la bannière de l'USFP. Âgée de 53 ans, enseignante, elle est surtout connue pour ses combats féministes dans le cadre de l'Union pour l'Action féminine dont elle a été l'une des fondatrices en 1987, pour sa participation décisive à des batailles comme la campagne de mobilisation pour le « million de signatures » en faveur de la réforme du code du statut personnel entre 1992 et 1993, ou plus récemment l'instauration d'un quota, favorisant la représentation des femmes au Parlement. Multipositionnée, l'essentiel de sa carrière militante s'est accompli ailleurs qu'à l'USFP. En effet, elle personnifie l'un des parcours types de la reconversion des militants marxistes-léninistes marocains des années 1970, ayant successivement milité dans le cadre Parti de la libération et du socialisme (ex- parti communiste), du Mouvement du 23 mars, au sein de l'OADP, puis du PSD, avant sa récente fusion avec l'USFP. Plus que tout, elle représente l'une des figures féminines marocaines qui a le plus souffert de la répression et de la torture. En dépit d'une forte sollicitation pour se présenter sur la liste nationale, Latéfa Jbabdi a refusé de prendre part à ce qui, de son point de vue, a dégénéré en une compétition organisée entre femmes. C'est au regard de ce riche capital de femme militante (qui ne doit rien à l'USFP) et en signe

28. Le PSD est né d'une scission de l'OADP. En 2005, il fusionne avec l'USFP.

29. Elle a démissionné pour incompatibilité avec son poste de PDG.

d'ouverture vis-à-vis des anciens membres du PSD, que M. Lyazghi, alors Premier secrétaire de l'USFP, lui aurait cédé « sa » circonscription (en fait, jusqu'en 2002, fief de Fathallah Oualalou, ministre USFP des Finances entre 1998 et 2007), connue pour être celle de Mehdi Ben Barka en 1963 : Rabat-Océan. Or si, au premier abord, une telle démarche pouvait passer pour une « récompense » du militantisme ; à la veille du scrutin, cela ressemblait davantage à un « cadeau empoisonné ». Le personnage incarné par Latéfa Jbabdi devait en réalité permettre à l'USFP de sauver la mise dans une circonscription symbolique, particulièrement disputée ne serait-ce qu'à l'échelle de la gauche³⁰, et surnommée par la presse « circonscription de la mort ». C'est d'ailleurs au prix d'une mobilisation assurée notamment par les militants et les sympathisants de l'UAF et du noyau issu du PSD que la victoire a été emportée. Outre l'apport du parti, la campagne a été financée à Rabat-Océan, grâce aux contributions militantes, à travers des bons de cotisation. Soulignons, enfin, qu'il n'était pas nécessaire de recruter et d'indemniser des agents électoraux externes ; ce qui a cessé de constituer la règle à l'USFP.

Parmi les Usfpéistes de souche, deux profils principaux se distinguent. En premier lieu, les rescapés de l'ancienne chambre représentent un petit tiers (12) du groupe, et se sont présentés dans « leurs » circonscriptions. Abdelawahad Radi en est le prototype : professeur universitaire, 73 ans, député de Beni Hssen-Kénitra depuis 1963, il préside la chambre des représentants entre 1997 et 2007, et devient ministre de la Justice en 2007³¹. Ensuite, des militants se caractérisent par un ancrage local mesurable par leurs mandats communaux (présidence de commune, de conseil régional, etc.) et/ou par leurs réseaux de soutien parmi les élus locaux. L'ensemble de ces députés « soignent » leur fief dans la durée, « ils font leur travail », ce qui signifie qu'« ils résolvent les problèmes individuels et collectifs des gens », « défendent leur commune » (entretien avec un député réélu, avril 2008). Ils privilégient de la sorte la « politique du faire »³². De ce

30. Si M. Lyazghi s'était présenté, il aurait eu à affronter des leaders de partis qui ont fait scission de l'USFP : le Parti de l'avant-garde socialiste, fondé en 1983 et le PSU. D'autres ténors de l'Istiqlal, du RNI, et du PJD figuraient aussi parmi les autres candidats.

31. Encore, convient-il de signaler la fluctuation des votes obtenus par quelqu'un comme A. Radi, d'un scrutin à l'autre : 37,4% des voix exprimées en 2002 ; 22,5% en 2007 (taux calculés sur la base des résultats par circonscription collectés par le groupe parlementaire de l'USFP).

32. Formule empruntée à GOIRAND C., *La politique des favelas*, Paris, Karthala, 2000. Voir aussi à ce sujet ZAKI L., « Deux candidats en campagne : formes de propagande et répertoires de légitimation politique au bidonville », dans BENNANI-CHRAÏBI M., CATUSSE M., SANTUCCI J.-C., *op. cit.*, 2004.

fait, la possession d'un mandat local ou une étroite connexion avec les élus locaux sont devenues incontournables³³. En échange d'une mobilisation des soutiens parmi leurs clients, les présidents de communes attendent du représentant de la nation qu'il les assiste durant son mandat : résolution de problèmes, tels ceux liés aux infrastructures ; rôle de médiation avec la capitale politique, mais aussi avec le gouverneur ; présence active pendant leur propre campagne électorale. Pour récapituler, sauf exception, la réussite de ces députés semble enregistrer leur ajustement aux transformations sociopolitiques du pays, aux mutations du parti et, surtout, au marché électoral marocain et au remodelage des relations de clientèle³⁴, dans un sens concurrentiel, revalorisant les intérêts individuels ou collectifs des « clients ».

Notabilité et militantisme : des catégories mouvantes

Quels enseignements ressortent du détour par l'analyse des profils de ces élus de gauche ? Exception faite des députés de la liste nationale, ceux qui se font élire derrière la bannière de l'USFP ne le doivent plus à la notoriété du parti, ou si peu ; à l'échelle de la sphère électorale, celui-ci tend à devenir un « parti de notables »³⁵.

Au-delà d'une simple opposition entre « parti de militants »³⁶ et « parti de notables », sous-entendant différentes ressources et manières d'aller au peuple, apparaît ici une distinction plus importante, à savoir le degré de dépendance des candidats à l'égard des capitaux partisans : « La rencontre des capitaux collectifs partisans et des capitaux sociaux individuels produit (...) trois types de relations – toujours mouvantes – dans lesquelles les hommes politiques sont soit *redevables de leurs ressources* à leur parti, soit *relativement indépendants* par rapport à lui, soit ont su *accumuler, grâce à lui, un capital propre* qui fonde leur propre autonomie »³⁷. Dans un passé proche, la « marque » USFP

33. Rappelons que la réforme de 1976 qui érige la municipalité en un lieu de pouvoir donne le coup d'envoi au clientélisme municipal.

34. Sur l'adaptabilité du clientélisme, voir BRIQUET J.-L., SAWICKI F., *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF, 1998.

35. Cette hypothèse a été évoquée par TOZY M., « Morocco's Elections. Islamists, Technocrats, and the Palace », *Journal of Democracy*, vol. 19, n°1, January 2008, p. 40.

36. Habituellement, l'on a tendance à considérer que les partis de militants compensent l'absence de ressources sociales propres en fournissant des « capitaux partisans collectifs » : des sigles, une étiquette politique, des emblèmes, etc. Voir à ce sujet OFFERLE M., *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2002, p. 45 et ss.
Ibidem, p. 48.

pouvait bénéficier à des « anonymes » – récompensés pour leur militantisme et devant presque tout au parti – dans des circonscriptions considérées comme usfpéistes³⁸ : des électeurs y votaient pour le parti et non pour la personne, par fidélité à une identification politique, à des symboles, à des moments de socialisation, etc. Le candidat investissait alors le répertoire des valeurs (justice, intégrité), de certains combats fondateurs, de la représentation tribunicienne des « forces populaires ». Après le passage au gouvernement, les candidats de l'USFP ne peuvent plus recourir efficacement au registre des « conflits révolus »³⁹ dans lequel ils ont pendant longtemps puisé : ceux qui se font élire sous son étiquette le doivent désormais soit à leurs capitaux sociaux individuels, soit à leur stature militante spécifique, soit au capital propre qu'ils ont personnellement engrangé. Dans ce dernier cas, l'enseigne du parti serait même devenue un handicap⁴⁰. On pourrait en déduire que le nouveau poids accordé par les instances dirigeantes dans le choix des candidatures à la « capacité personnelle de gagner une circonscription » constituerait une tentative d'ajustement à la dévaluation du capital partisan de l'USFP, un enregistrement de la dissolution de son électorat de « granit » d'antan.

À un deuxième niveau, la montée des entrepreneurs au sein du Parlement ne serait pas le seul reflet de la volonté monarchique de voir émerger des compétences élues⁴¹, qui aurait été relayée par une composante de la société civile⁴² et par des partis soucieux de rentrer dans ce moule en choisissant des candidats à profil technocratique. Certes, dans les années 1990, l'on a vu interagir deux dynamiques parallèles. D'une part, le patronat s'est affirmé dans la scène publique à l'occasion de la « campagne d'assainissement » de 1996⁴³. D'autre

38. Encore faut-il rappeler l'encadrement des élections par une administration ostentatoirement interventionniste jusqu'au milieu des années 1990.

39. D'après D.L. Seiler (SEILER D. L., *Les partis politiques*, Paris, A. Colin, 1993), les partis politiques traduisent, consolident des clivages sociaux fondamentaux et sont de ce fait « témoins des conflits révolus ».

40. Dans le cadre de la campagne électorale de 2007, un député USFP a organisé des *focus groups*, et réalisé par leur intermédiaire que l'enseigne du parti le desservait auprès des cadres moyens. Il a dès lors misé davantage sur son bilan et ses réalisations personnelles de député sortant (entretien, avril 2008).

41. Sur la volonté royale de renouveler le recrutement des élites, voir TOZY M., op. cit., 2008. D'après l'auteur, la désignation de technocrates par le Palais serait une tentative de compensation de la faiblesse des compétences élues.

42. Voir à ce sujet un article à paraître de Lamia Zaki sur les campagnes menées par l'association Daba 2007, fondée par un membre actif de la société civile marocaine, par ailleurs proche du cercle royal.

43. Lors de cette campagne, le Patronat représenté par la Confédération générale des entrepreneurs du Maroc s'est frontalement opposé au ministère de l'Intérieur. Voir : HIBOU B., « Les enjeux de l'ouverture. Dissidence économique et contrôle politique », *Les Cahiers du CERI*,

part, s'est tissé « un « grand récit » aux diverses versions avec ses héros et ses contre-héros, dont les « entrepreneurs », puis plus récemment dans une moindre mesure les « technocrates » et les « city managers » pourraient jouer le rôle de figures de proue symboliques »⁴⁴. Mais, à l'échelle du Parlement, les « entrepreneurs » élus ne constituent pas une catégorie sociale et politique homogène, qui représenterait une sorte d'opposition bourgeoise ou encore un pôle de compétences « technocratiques ». Leur domination au sein de la Chambre révèle, en premier lieu, la prépondérance des mobilisations clientélares dans le marché électoral marocain, désormais renforcées par la notabilisation du principal parti de gauche. Leurs profils trahissent, en outre, la déconnexion entre tentatives de codifier un nouveau seuil d'excellence politique (« économisation du politique » à l'échelle des « énoncés légitimes »⁴⁵) et modes de fonctionnement effectif du marché électoral marocain (« marchandisation du politique »). Si les « compétences » économiques peuvent être « reconnues » en haut lieu et bénéficier à ce titre d'une cooptation politique, elles ne sont pas en soi reconvertibles en capital électoral.

Troisième enseignement : paradoxalement, le PJD est le successeur de l'USFP à plusieurs niveaux. Il occupe la tribune de l'opposition, et représente des valeurs (droiture, intégrité, etc.), attribuées dans le passé à la gauche. Son offre en biens collectifs indivisibles et abstraits (programme, projet de société) apparaît crédible aux yeux d'un grand nombre d'électeurs. De ce fait, il serait le seul parti marocain, à être aujourd'hui en mesure de faire élire des anonymes, par la grâce de son étiquette, de ses ressources militantes, et plus globalement de son capital collectif partisan. En outre, le profil des élus du PJD est très comparable à celui des députés usfpéistes d'antan : des enseignants (18 sur 46) et des avocats. D'ailleurs, si la filière professorale continue à progresser au sein du Parlement – alors même qu'elle chute au sein de la gauche qui constituait jusque-là son terreau naturel – c'est étroitement lié à l'avancée électorale du PJD. À partir de là, ce n'est donc pas un pur hasard que ce parti ait aussi « hérité » de plusieurs circonscriptions électorales, autrefois usfpéistes, situées dans les

n°15, 1996 ; CATUSSE M., « Maroc : un 'État de Droit pour les affaires' », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, CNRS Édition, 1998.

44. CATUSSE M., « Économie des élections au Maroc », *Maghreb-Machrek*, n°168, avril-juin 2000, p. 51-66.

45. Voir les différents travaux de Myriam Catusse sur le Maroc. Pour une analyse globale du phénomène : CATUSSE M., « Ordonner, classer, penser la société : les pays arabes au prisme de l'économie politique », dans PICARD E., (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 215-238.

grandes villes, et rassemblant en bonne partie des catégories populaires (Casablanca, Rabat, Salé, Fès, etc.). Tandis que l'USFP se notabilise, un militantisme en chasse l'autre. Sur ses propres territoires.

Pour conclure, un clin d'oeil à Rémy Leveau et à Barrington Moore⁴⁶

A la fin des années 1960, le sociologue néo-marxiste américain Barrington Moore a distingué trois grandes voies de modernisation sur la base de l'analyse comparée de l'histoire de France, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, du Japon, de Chine et de Russie. D'après lui, parmi les facteurs contribuant à la démocratisation, trois sont déterminants : une monarchie affaiblie ; une aristocratie foncière fragile ; l'absence d'alliance entre aristocratie et bourgeoisie contre « les travailleurs ». Au milieu des années 1970, Rémy Leveau s'est inspiré de cette approche dans son *Fellah marocain défenseur du trône* ; selon sa thèse, l'alliance entre royauté et élites rurales aurait entraîné le Maroc dans la voie d'une « modernisation conservatrice ». Dix ans après les promesses de démocratisation du Maroc, la Chambre des représentants semble être plus que jamais l'une des scènes de consolidation du pouvoir monarchique. Sur la trace des ruraux et des fonctionnaires, les entrepreneurs et même une partie des enseignants⁴⁷ seraient les nouveaux « défenseurs du trône ».

Il ne s'agit nullement de s'émerveiller encore une fois sur une monarchie « experte en survie »⁴⁸, en mesure de manier avec « subtilité » le bâton et la carotte, finissant par coopter ceux qui lui font obstacle à un moment ou à un autre de l'histoire, aussi bien à l'échelle des organisations politiques (la gauche, des personnalités issues de l'extrême gauche et même de la « société civile »⁴⁹), que sur le plan sociologique (les ruraux, les élites urbaines, une partie des intellectuels et des couches moyennes). Pour ma part, j'ai plutôt essayé de donner à voir l'intrication de deux dimensions : la métamorphose à l'échelle électorale d'un parti de militants en parti de notables ; la coalescence

46. BARRINGTON MOORE Jr., *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Paris, La Découverte/Maspéro, 1983.

47. Ceux du moins dont les partis ont quitté la tribune de l'opposition.

48. Cette formulation est empruntée à ANDERSON L., « Dynasts and Nationalists : Why Monarchies Survive ? » in KOSTINER J. (dir.), *Middle East Monarchies. The Challenge of Modernity*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, 2000.

49. Voir notamment la « cooptation » par le palais de militants associatifs issus de l'extrême gauche.

d'un front autour de la royauté, en lien avec la mutation de la gauche et avec l'appréhension par les uns et les autres des nouvelles « classes dangereuses », symbolisées par l'épouvantail de l'islamisme. Dans la terminologie de Barrington-Moore, l'on conclurait que le royaume est plus que jamais engagé dans la voie d'une « modernisation par le haut ». Elle serait fondée sur une large alliance entre une monarchie revigorée ; une aristocratie foncière rétrécie depuis les années 1960 ; une bourgeoisie urbaine hétéroclite, recomposée socialement et politiquement, se substituant aux ruraux dans le rôle de stabilisation du régime. De l'autre côté, sur la scène électorale, surgiraient principalement des contre-élites urbaines à référentiel islamiste.

L'ajustement de la focale conduit à préciser le propos. Derrière le discours entrepreneurial, technocratique, axé sur la « compétence » ou même sur la « société civile » et accompagnant les transformations de la bourgeoisie, se terreraient de nouveaux « cens cachés »⁵⁰ traduisant des résistances à l'« universalisation » effective du suffrage. Ces tentatives de codifier des seuils restrictifs d'accès à la scène politique institutionnelle, visent à préserver l'hégémonie des élites dont le destin est devenu plus ou moins solidaire avec celui de la monarchie : ni tout à fait domestiquées, ni partenaires à part entière, leur relations avec la royauté, tout en étant diversifiées, se fondent sur un compromis fait de tensions et de tentations d'élargir leur champ d'action.

Mounia Bennani-Chraïbi est professeure associée à l'Institut d'études politiques et internationales (Université de Lausanne). Ses recherches portent actuellement sur la sociologie des mobilisations. Elle a notamment co-dirigé les ouvrages suivants : avec FARAG I. (dir.), *Jeunesses des sociétés arabes. Par-delà les menaces et les promesses*, Paris / Le Caire, Aux lieux d'être / CEDEJ, 2007 ; avec CATUSSE M., SANTUCCI J.-C. (dir.), *Scènes et coulisses de l'élection au Maroc. Les législatives 2002*, Paris/ Aix-en-Provence, Karthala / IREMAM, 2004 ; avec FILLIEULE O. (dir.) : *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

50. GAXIE D., *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978.